

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 29

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/01/2019

Réuni le : 07/02/2019

Sous la présidence de : Herve Meillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention d'hébergement pour la journée des germanistes au Lycée Desfontaines de Melle.
Cette convention a pour objet de définir les modalités de paiement pour la restauration.
Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer cette convention.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Meillaud

Prénom : Herve

Signé le: 08/02/2019 10:27:19

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 30
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/01/2019
Réuni le : 07/02/2019
Sous la présidence de : Herve Meillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention de prêt avec l'Espace Mendès France.
Il s'agit d'une convention avec EMF concernant la mise à disposition de deux expositions dans le cadre du projet "La science se livre".
Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer cette convention.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Meillaud

Prénom : Herve

Signé le: 08/02/2019 10:27:22

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 31
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/01/2019
Réuni le : 07/02/2019
Sous la présidence de : Herve Meillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention de partenariat pour l'exposition "13-18 - Questions de justice".
Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer la convention de partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse autour de l'exposition "13-18 - Questions de Justice".

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation de la structure pédagogique

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 32
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/01/2019
Réuni le : 07/02/2019
Sous la présidence de : Herve Meillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 05/02/2019,

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'organisation de la structure pédagogique définie

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Les prévisions des effectifs et principe de l'organisation de l'établissement en classes et en groupes sont présentés par le chef d'établissement.

Prévision des effectifs Rentrée 2019 Structure Rentrée 2019 :

-6ème : 61 élèves	-6ème : 3 classes
-5ème : 52 élèves	-5ème : 2 classes
-4ème : 61 élèves	-4ème : 3 classes
-3ème : 49 élèves	-3ème : 2 classes

Le principe de répartition en classes et en groupes est adopté à l'unanimité par les membres du CA.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

* Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Meillaud

Prénom : Herve

Signé le: 08/02/2019 10:27:26

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 33
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/01/2019
Réuni le : 07/02/2019
Sous la présidence de : Herve Meillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention de partenariat pour le projet Hand au Collège 2018-2019
Il s'agit d'une convention de partenariat avec le Club de Hand de Lezay sur le projet Hand proposé à nos élèves de 5ème et 4ème.
Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer cette convention.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 34
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/01/2019
Réuni le : 07/02/2019
Sous la présidence de : Herve Meillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Don FSE séjour en Espagne.
Le FSE a décidé d'octroyer un don de 3000.00 euros dans le cadre du séjour en Andalousie du 11 au 17 mai 2019.
Les membres du CA acceptent à l'unanimité ce don.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Indemnité pour mission particulière

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 35

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/01/2019

Réuni le : 07/02/2019

Sous la présidence de : Herve Meillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation ;
- le décret n°2015-475 du 27 avril 2015 instituant une indemnité pour mission particulière allouée aux personnels enseignants et d'éducation exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré ;
- l'avis du Conseil pédagogique en date du 29/01/2019.

Sur saisine du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis relatif aux missions particulières confiées aux personnels enseignants et d'éducation et à leurs modalités de mise en œuvre, telles que prévues dans le document joint et dans la limite de l'enveloppe allouée par le recteur d'académie.

Avis favorable [X]

Avis défavorable []

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui

Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Meillaud

Prénom : Herve

Signé le: 08/02/2019 10:27:33

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 36
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/01/2019
Réuni le : 07/02/2019
Sous la présidence de : Herve Meillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention de prêt pour l'exposition "Sous le signe de Saturne".
Il s'agit d'une convention de prêt avec la communauté de communes Mellois en Poitou concernant l'exposition "Sous le signe de Saturne".
Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer cette convention.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Meillaud
Prénom : Herve
Signé le: 08/02/2019 10:27:36

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 37
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/01/2019

Réuni le : 07/02/2019

Sous la présidence de : Herve Meillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2019

Numéro de la DBM : 2

Budget d'origine :

Budget primitif : [X]

Budget annexe : []

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Décision budgétaire modificative : virement entre services

Les membres du CA adoptent la DBM du virement su service AP vers le service VE d'un montant de 169 euros concernant la subvention devoirs faits.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Meillaud

Prénom : Herve

Signé le: 08/02/2019 10:27:38

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 38
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/01/2019

Réuni le : 07/02/2019

Sous la présidence de : Herve Meillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 05/02/2019

Sur la :

1^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;
 2^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

DGH 2019-2020 :

Les membres du CA adoptent la répartition de 299 Heures de la dotation globale horaire globale est adoptée à hauteur de 299 heures, conformément au document joint.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Meillaud

Prénom : Herve

Signé le: 08/02/2019 10:27:41